

GROUPE BMTC INC.
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

GROUPE BMTC INC. ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2020.

Montréal, le 3 juillet 2020

Résultats*

Pour la période terminée le 30 avril 2020, le produit des activités ordinaires de la société a diminué de 49 865 000 \$, passant à 100 445 000 \$, par rapport aux 150 310 000 \$ inscrits pour la période correspondante de 2019, soit une diminution de 33 %. Pour la période terminée le 30 avril 2020, la société a enregistré une perte nette de 12 427 000 \$, comparativement à une perte nette de 3 455 000 \$ inscrits pour la période correspondante de 2019. Le résultat net par action de base est passé de (0,10 \$) à (0,36 \$) au 30 avril 2020.

Le programme de rachat d'actions effectué durant la période terminée le 30 avril 2020 a eu aucun effet sur le résultat net par action de base alors que pour la période correspondante de 2019, il a contribué à diminution le résultat net de 0,01 \$ par action de base.

Excluant tous ces effets, la variation du résultat net aurait été de (8 911 000 \$) ou de (0,26 \$) par action de base pour la période terminée le 30 avril 2020.

La variation de (8 911 000 \$) du résultat net ainsi ajusté s'explique comme suit :

	(non audités et en milliers de \$)	
	30 avril 2020	30 avril 2019
Résultat net	(12 427)	(3 455)
Variation du coût des options (nette d'impôts)	-	(61)
Résultat net ajusté	(12 427)	(3 516)
Moins: résultat net ajusté de la période 2019	(3 516)	
Variation	<u>(8 911)</u>	

Cette variation des résultats ajustés et nets d'impôts se répartit comme suit:

	(non audités en milliers de \$)		
	Augmentation (diminution) commercial	Augmentation (diminution) investissements	Augmentation (diminution) résultats ajustés
Au 30 avril 2020	784	(9 695)	(8 911)

* Au 1 février 2019, la société a appliqué la norme IFRS 16 de manière rétrospective, sans retraiter l'information comparative comme permis par la norme.

Malgré la baisse importante des ventes au cours du premier trimestre 2020, la société a réussi à améliorer ses résultats commerciaux de 784 000 \$.

L'augmentation de la perte nette du premier trimestre 2020 a entièrement été causée par la diminution du résultat des investissements de la société.

Informations financières annuelles

(en milliers de \$, sauf les données par action)

	<u>31 janvier 2020</u>	<u>31 janvier 2019</u>
	\$	\$
Produits des activités ordinaires	720 169	742 474
Résultat net	36 034	45 165
Actif total	382 040	367 624
Résultat net par action		
de base	1,05	1,29
dilué	1,05	1,29
Dividendes par action	0,28	0,28

Situation financière et dividendes

L'encaisse, nette du découvert bancaire et des placements a diminué de 23 100 000 \$ au cours de la période terminée le 30 avril 2020. Les investissements consistent principalement en des acceptations bancaires, des obligations gouvernementales et corporatives, des actions privilégiées et ordinaires qui, à la fin de la période, avaient une valeur au marché de 100 885 000 \$ (incluant l'encaisse nette du découvert bancaire).

Au 30 avril 2020, le fonds de roulement était déficitaire de 9 934 000 \$, soit une diminution de 9 533 000 \$ par rapport au 31 janvier 2020. Les capitaux propres de la société ont diminué, passant de 216 624 000 \$ au 31 janvier 2020 à 203 548 000 \$ au 30 avril 2020. Au 30 avril 2020, la valeur comptable d'une action atteignait quant à elle 5,98 \$, comparativement à 6,95 \$ au 31 janvier 2020.

Le nombre d'actions en circulation a fait l'objet de changements au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, en raison du programme de rachat d'actions mis sur pied le 15 avril 2019 et renouvelé le 15 avril 2020. Conséquemment, 72 000 actions ordinaires ont été rachetées par la société puis annulées. À la suite de ces changements, la société comptait, au 30 avril 2020, 34 016 000 actions ordinaires en circulation.

Au cours de la période terminée le 30 avril 2020, aucune option n'a été levée ou octroyée. Le 1er avril 2020, les options visant 197 100 actions ordinaires ont expiré et ont été radiées sans exercices puisqu'ils étaient hors cours. Au 1er avril 2020, le cours de clôture des actions ordinaires de la société était de 5,97 \$. La société peut encore attribuer aux termes du Régime un total de 5 710 864 options, ce qui représentant 16,79 % des actions émises et en circulation de la société.

Un dividende déterminé semestriel de 0,14 \$ par action a été déclaré aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits au registre de la société à la fermeture des affaires le 13 juillet 2020, payable le 20 juillet 2020.

Résultats trimestriels *

(non audités et en milliers de \$, sauf les données par action)

	30 avril 2020	30 avril 2019	31 juillet 2019	31 juillet 2018
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	100 445	150 310	215 067	220 368
Résultat net	(12 427)	(3 455)	13 480	16 933
Résultat net par action				
de base	(0,36)	(0,10)	0,39	0,48
dilué	(0,36)	(0,10)	0,39	0,48

	31 octobre 2020	31 octobre 2018	31 janvier 2020	31 janvier 2019
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	183 312	184 718	171 480	174 634
Résultat net	10 649	11 613	15 360	11 813
Résultat net par action				
de base	0,31	0,34	0,45	0,34
dilué	0,31	0,34	0,45	0,34

* Les données comparatives relatives aux produits des activités ordinaires ont été retraitées suite à une modification de présentation.

Exploitation

BMTC Inc.

La société poursuit le processus de refonte complète de ses sites Web, et la première phase de l'implantation d'une plateforme de commerce électronique distincte pour les bannières Brault & Martineau et EconoMax est terminée et fonctionnelle. Les processus d'implantation se poursuivront au cours de 2020 pour les phases subséquentes de refonte des systèmes pour la bannière Ameublements Tanguay. La société continue de passer en revue tous ses systèmes informatiques afin de les rendre plus performants face au virage du commerce électronique ainsi que de standardiser ses systèmes pour toutes ses bannières. À la suite à cette évaluation, la société a décidé d'investir dans ses systèmes informatiques existants et de les améliorer. Leur intégration et leur implantation sont en cours et se poursuivront sur une période de 3 à 5 ans.

Division Brault & Martineau

Le 6 novembre 2019, la société a procédé à la vente du magasin de Kirkland. Lors de cette même transaction, la société a fait l'acquisition d'un terrain le long de l'autoroute 40 dans la ville de Kirkland. La construction du nouveau magasin Brault & Martineau d'environ 80 000 pieds carrés remplacera le magasin actuel de Kirkland. Sur ce même terrain, la société va également construire un magasin EconoMax d'environ 50 000 pieds carrés qui remplacera l'EconoMax de Côte-Vertu. La construction des deux magasins a déjà débuté et les ouvertures sont prévues pour l'automne 2020. Le transfert des opérations aura lieu lorsque la construction des nouveaux magasins sera terminée.

La société poursuit le processus de révision de ses sites et magasins actuels pour les modifier ou, dans certains cas, pour les reconstruire à l'image de ce nouveau prototype. Le nouveau magasin de Kirkland est le deuxième magasin de la bannière Brault & Martineau à être modifié. La société anticipe dans les années à venir des coûts importants reliés à la modification et l'amélioration de son réseau actuel.

Analyse de la direction et perspectives d'avenir de la société

Pour les mois de janvier allant jusqu'à la mi-mars 2020, les ventes au détail ont grimpé de 0,3% stimulées principalement par les ventes d'automobile et les pièces d'automobile. En excluant le secteur de l'automobile, l'augmentation des ventes au détail aurait été de 0,2%. L'agence affirme que c'est la première fois depuis octobre 2018, que les ventes au détail ont connu une croissance pour une période de trois mois consécutifs. Les ventes de la société ont connu quant à elle une hausse d'environ 1,7% pour la même période

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a confirmé que le COVID-19 avait le statut de pandémie. La société a commencé à ressentir l'impact financier de la COVID-19 dans les premières semaines du mois de mars 2020 avec une baisse de l'achalandage en magasin et par conséquent, une baisse du volume des ventes. Suite à la montée rapide de la COVID-19 dans la province de Québec, notre priorité en ces temps difficiles demeure en tout temps la santé et sécurité de nos employés et de nos clients. Afin de protéger la société québécoise et empêcher la propagation de la COVID-19 en favorisant les initiatives de distanciation sociale recommandées par les deux paliers gouvernementaux, la société a fait le choix le 18 mars 2020, de fermer temporairement ses magasins de tout son réseau de vente, soit la bannière Ameublements Tanguay dans la région de Québec et les bannières Brault & Martineau et EconoMax dans la région de Montréal. Quelques jours plus tard, soit le 23 mars 2020, le gouvernement du Québec a annoncé pour ces mêmes raisons la fermeture complète des commerces au détail non essentiel.

Afin de pallier aux effets dévastateurs de la COVID-19 et d'assurer la santé financière à court et à long terme, la société a décidé de préserver ses opérations à un strict minimum, tout en conservant une présence dans notre marché, et en contrôlant la position de ses liquidités. Voici une série d'actions entreprises par la société afin d'assurer le maintien de ses objectifs durant cette crise :

- Suite à la fermeture de ses magasins le 18 mars 2020, la société a fait des mises pieds temporaires d'environ 75% de son personnel dont la grande majorité provient de nos points de vente.
- Notre service en ligne et notre livraison à la grandeur du Québec ont été maintenus afin d'assurer à la population mise en confinement, durant cette période, de pouvoir compter sur des biens essentiels tout en assurant une sécurité tel que prescrit par le gouvernement. Nous avons modifié notre service de livraison afin d'offrir un service sans contact à notre clientèle, et de, livrer leur marchandise en toute sécurité.

- Durant cette période de fermeture, la société a préparé et mis en place les protocoles et les processus en succursale pour l'ensemble de son réseau de ventes afin de respecter et d'assurer les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité de nos employés et de notre clientèle lors de la réouverture de nos établissements. Ces nouvelles pratiques de ventes et expériences clients seront en vigueur jusqu'à la fin de cette pandémie.
- La société a également procédé à des améliorations technologiques et opérationnelles au niveau de son réseau de ventes. Ces modifications permettront à contribuer à réduire les coûts fixes et contribuer aux initiatives d'économie de coûts.
- La société a appliqué pour la Subvention salariale d'urgence du Canada due à la baisse de plus de 30% de son chiffre d'affaires durant la période de référence.

Les ventes en ligne de la société durant la période de fermeture des magasins, soit du 19 mars au 3 mai 2020, ont connu une importante augmentation. Malgré cette augmentation importante, les ventes en ligne n'ont compensé que partiellement les ventes en succursale pour la période correspondante de 2019. Ces ventes durant cette période se sont faites à perte ne pouvant couvrir les coûts fixes de la société.

Au cours du premier trimestre 2020, les 32 points de vente de la société ont été fermés pour une période de 43 jours consécutifs, laissant uniquement les ventes web opérationnelles.

Le 4 mai 2020, le gouvernement du Québec a autorisé la réouverture des commerces jugés non essentiels qui sont situés à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal. L'ensemble des succursales de la bannière Ameublement Tanguay, à l'exception d'une, ont ainsi ouvert leur porte. La bannière Economax a quant à elle rouvert les succursales de Drummondville, de Joliette et de Granby, et la bannière Brault & Martineau a procédé à la réouverture des succursales de Sherbrooke et de Gatineau. En date du 4 mai 2020, la société comptait 16 de ses 32 succursales opérationnelles. Les ventes dans les succursales ont connu une importante hausse dans les jours qui ont suivi leur réouverture le 4 mai dernier, soit entre 45% et 65% comparativement à la période correspondante de 2019. Cette augmentation a connu un ralentissement par contre au cours des dernières semaines pour se stabiliser à des résultats comparables à la période correspondante de 2019. De plus, durant cette période, les ventes en ligne ont maintenu une hausse significative comparativement à la période correspondante de 2019.

Le 25 mai 2020, le gouvernement du Québec a autorisé la réouverture des commerces jugés non essentiels de la région métropolitaine de Montréal, ce qui a permis à la société d'avoir 31 de ses 32 points de vente opérationnels à nouveau dans l'ensemble de la province du Québec. Finalement, suite à l'autorisation du gouvernement du Québec à rouvrir les centres d'achat commerciaux le 1er juin 2020, Ameublements Tanguay a pu rouvrir son 11e magasin. Au 1er juin 2020, les 32 points de vente la société étaient opérationnels. Les ventes dans les succursales de la région métropolitaine de Montréal ont connu une hausse de 83% dans les jours qui ont suivi leur réouverture le 25 mai dernier. Cette augmentation a connu un ralentissement par contre au cours des derniers jours pour se stabiliser à des résultats comparables à la période correspondante de 2019. De plus, durant le mois de mai 2020, les ventes en ligne de la société ont continué d'augmenter malgré la réouverture graduelle des points de vente.

Le rappel au travail des employés mis à pied temporairement se fait selon l'évolution de la situation et par le fait même, la société a travaillé activement afin de favoriser un rappel au travail aussitôt que possible et selon les besoins opérationnels.

Suite à l'augmentation des ventes depuis la réouverture graduelle des succursales, la société a pu rappeler environ 75 % de son personnel de ventes. La société doit respecter les règles de distanciation sociale ainsi que le nombre maximum de personnes permises dans un établissement commercial dût aux normes établies par le gouvernement provincial face à la COVID-19, limitant ainsi le nombre de personnels possible dans une succursale.

Les nouvelles mesures liés à la COVID-19 que la société a dû mettre en place dans ses magasins et dans ses centres de distributions et l'effet des fermetures et des réouvertures de nos points de vente ont eu un impact important sur les coûts opérationnels de la société au 30 avril 2020 et aura également un impact négatif similaire dans les résultats futurs de la société. Malgré ces coûts additionnels, la société a réussi à améliorer ses résultats opérationnels d'environ 1 000 000 \$ avant impôts. Finalement, depuis la mi-juin la société éprouve des difficultés au niveau de ses approvisionnements. Plusieurs fournisseurs, qui eux aussi ont été affectés par les conséquences de la COVID-19, éprouvent des difficultés à honorer et livrer les commandes. Ce problème semble être généralisé dans notre industrie et n'est pas unique à la société. Il est donc possible que ceci puisse avoir un impact négatif sur les résultats futurs, alors que la société a des commandes en main qui risque de ne pas être livrées due à la pénurie de marchandise.

Au 30 avril 2020, l'encaisse bancaire et les investissements avaient une valeur au marché de 100 885 000 \$. La situation financière de la société lui permettra de traverser cette période d'incertitude avec plus de facilité. De plus, la société est propriétaire de la quasi-totalité de son réseau de vente et de ces centres de distribution ce qui réduit la pression sur ses liquidités.

La direction demeure confiante que, grâce à sa gestion efficace durant cette crise, au leadership qu'elle exerce sur le marché et à la solidité de sa structure financière, la société pourra émerger encore plus forte de cette période d'incertitude même dans un marché plus difficile.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier tous ceux qui travaillent jour et nuit et qui demeurent profondément dédiés à réduire la propagation de la COVID-19 et à soigner ceux qui en sont atteints. Nos pensées accompagnent également tous ceux et celles qui sont affectés de près ou de loin par le virus.

Avertissement en ce qui concerne les déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons, que la société a identifiées à la rubrique « Description narrative de l'activité - Facteurs de risque » de la notice annuelle 2020, ainsi que d'autres risques expliqués en détail de temps à autre dans les documents d'information de la société.

Le lecteur est prié de noter que les facteurs auxquels nous nous référons ci-dessus ne comprennent pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Lorsqu'elle a fait des déclarations prospectives dans le présent communiqué de presse, la société a fait un certain nombre d'hypothèses. La société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, elles ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent communiqué de presse et représentent les attentes de la société à cette date. La société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Mesure de rendement non conforme aux normes internationales d'information financière (IFRS)

La société présente le résultat net ajusté, lequel reflète l'inclusion ou l'exclusion de certains montants qui sont considérés comme non représentatifs de la performance organisationnelle et financière de la société. La direction est d'avis que cette mesure est utile dans l'analyse de la performance opérationnelle de la société et plus appropriée pour fournir de l'information additionnelle.

Le résultat net ajusté et les produits d'activités ordinaires comparables ne sont pas des mesures du rendement conforme aux Normes internationales d'information financière (IFRS), n'ont pas de sens normalisé prescrit par les normes IFRS et, par conséquent, il est peu probable que l'on puisse comparer les normes IFRS avec des mesures du même type présentées par d'autres sociétés. Ces mesures de rendement ne doivent pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de performance calculées selon les normes IFRS, mais plutôt comme renseignements complémentaires.

La société présente, à la rubrique « Résultats » du présent communiqué de presse, un tableau faisant état du rapprochement du résultat net avec le résultat net ajusté.

Groupe BMTC inc., dont les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto, exerce par l'entremise de sa filiale Ameublements Tanguay inc., et de ses deux divisions Brault & Martineau et EconoMax une importante entreprise de vente au détail de meubles et d'appareils électroniques et électroménagers dans la province du Québec.

Renseignement: Marie-Berthe Des Groseillers
Présidente et chef de la direction
Groupe BMTC Inc.
514-648-5757